



La mobilité en Pays de Lumbres



Mise en œuvre de la stratégie « mobilités rurales »

Communauté de Communes du Pays de Lumbres

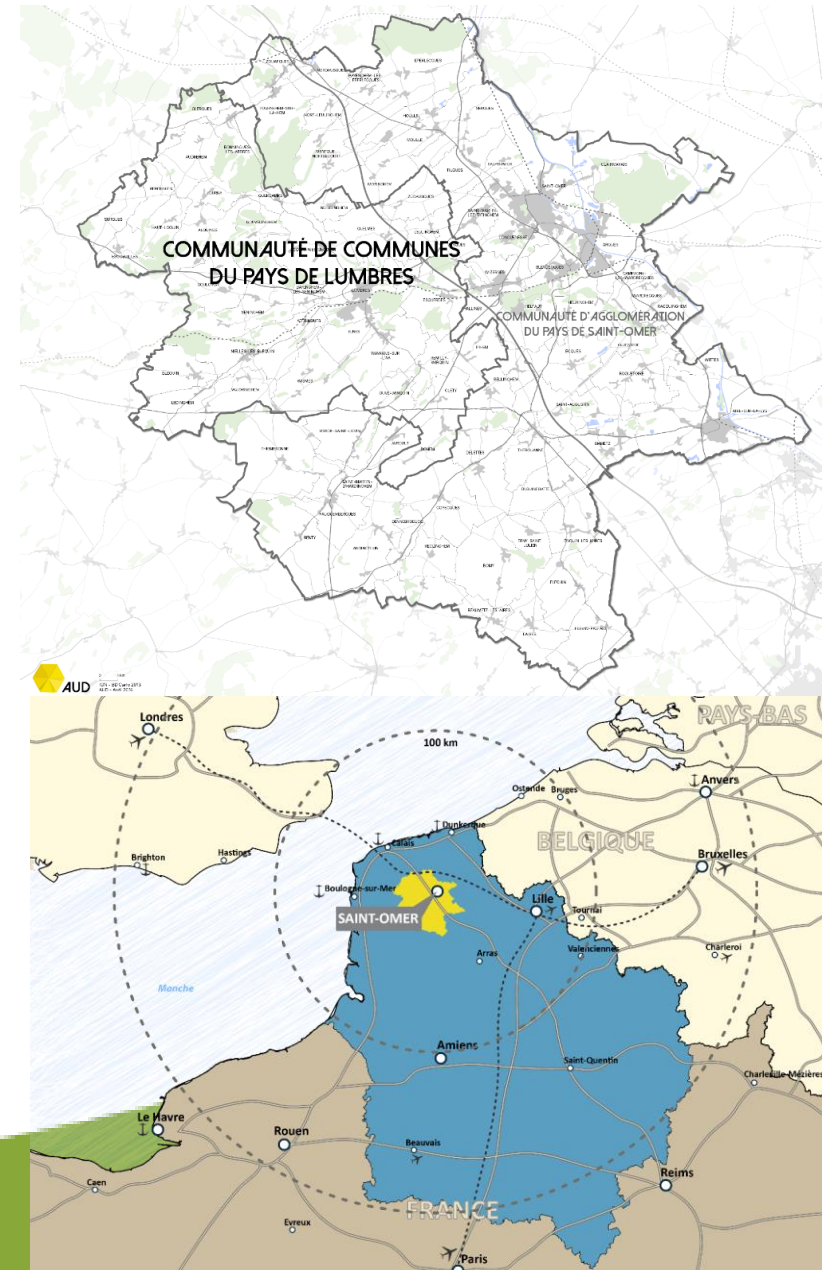
La Communauté de Communes du Pays de Lumbres

Un territoire :

- 36 communes, environ 24 000 habitants
- Marqué par une forte attractivité résidentielle (+ 3 314 habitants entre 1999 et 2012, soit +16%)
- Rural, au cadre naturel et paysager remarquable
- Intégrée au Pays de Saint-Omer et au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNRCMO)
- Engagé dans la transition énergétique et numérique, reconnu TEPCV depuis 2016
- Affecté par une perte de dynamisme et d'attractivité de Lumbres

Une population :

- Particulièrement soucieuse de la qualité du cadre de vie et de la préservation des paysages et de la nature
- Qui évolue, et avec des besoins spécifiques pour certains (équipements/services, mobilité, habitat, accès à l'emploi)
- Qui travaille majoritairement en dehors du territoire
- Attachée au renforcement du commerce de proximité



UNE STRATEGIE GLOBALE EN FAVEUR D'UNE MOBILITE PLUS SOBRE, SOLIDAIRE ET EFFICACE

- Réponse aux enjeux environnementaux : réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre
- Réponse aux enjeux sociaux : précarité énergétique, vieillissement de la population et situations d'isolement, frein à l'emploi

Une stratégie mobilité définie dans le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** approuvé en 2019 et précisée dans le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** approuvé en mars 2020

VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

VOLET 2 – FAVORISER LA MOBILITÉ COLLECTIVE ET COLLABORATIVE

VOLET 3 – FAVORISER LES VEHICULES MOINS EMETTEURS DE GAZ A EFFET DE SERRE

7 actions

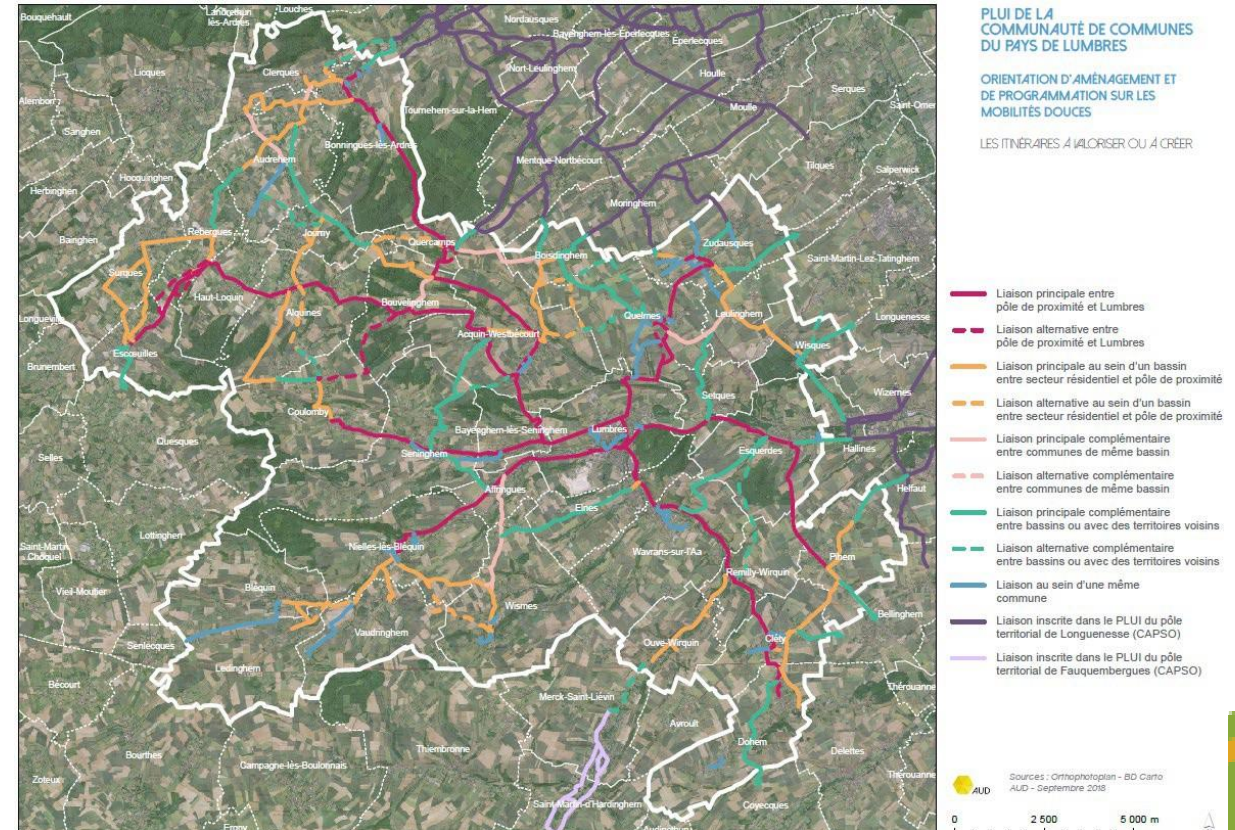
VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

ACTION 1 - OFFRIR DES AMÉNAGEMENTS QUALITATIFS EN FAVEUR DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES

⇒ L'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) mobilité douce du PLUi

Feuille de route pour le développement des liaisons douces suivant plusieurs niveaux de connexions organisés en fonction des bassins de vie (logique de rabattement)

- *Pôles de proximité vers Lumbres*
- *Secteurs résidentiels vers pôles de proximité*
- *Connexions entre villages, hameaux vers centres des villages*



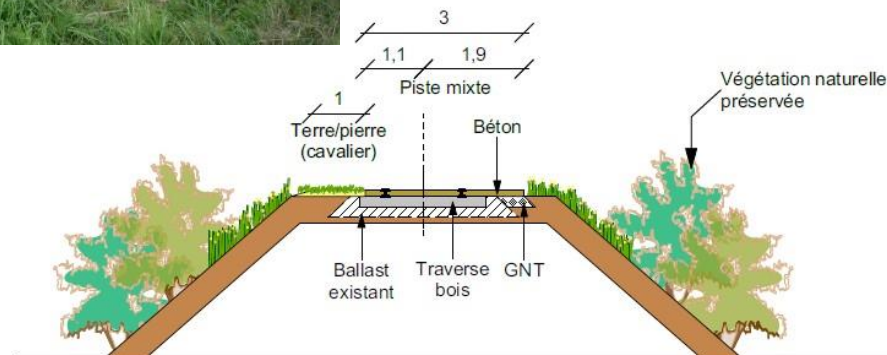
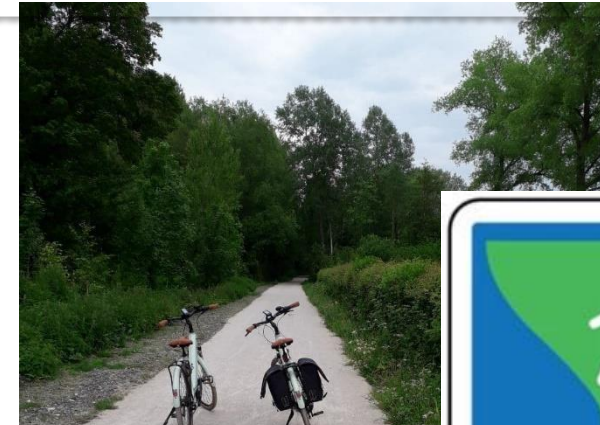
Les principes d'aménagement

Eviter les routes départementales

En utilisant les chemins ruraux



En se réappropriant les chemins délaissés
(anciennes voies ferrées par exemple)



Tout en proposant des itinéraires directs pour les trajets quotidiens



En utilisant les routes départementales de 3^e catégorie



La chaucidou ou chaussée à voie centrale banalisée (CVCB)



Crédit photos – CCPL, 2020

Chaucidou d'Escœuilles



Plus de 60 km
d'itinéraires
structurants :

Budget :

4 192 031,00 €HT

Travaux :



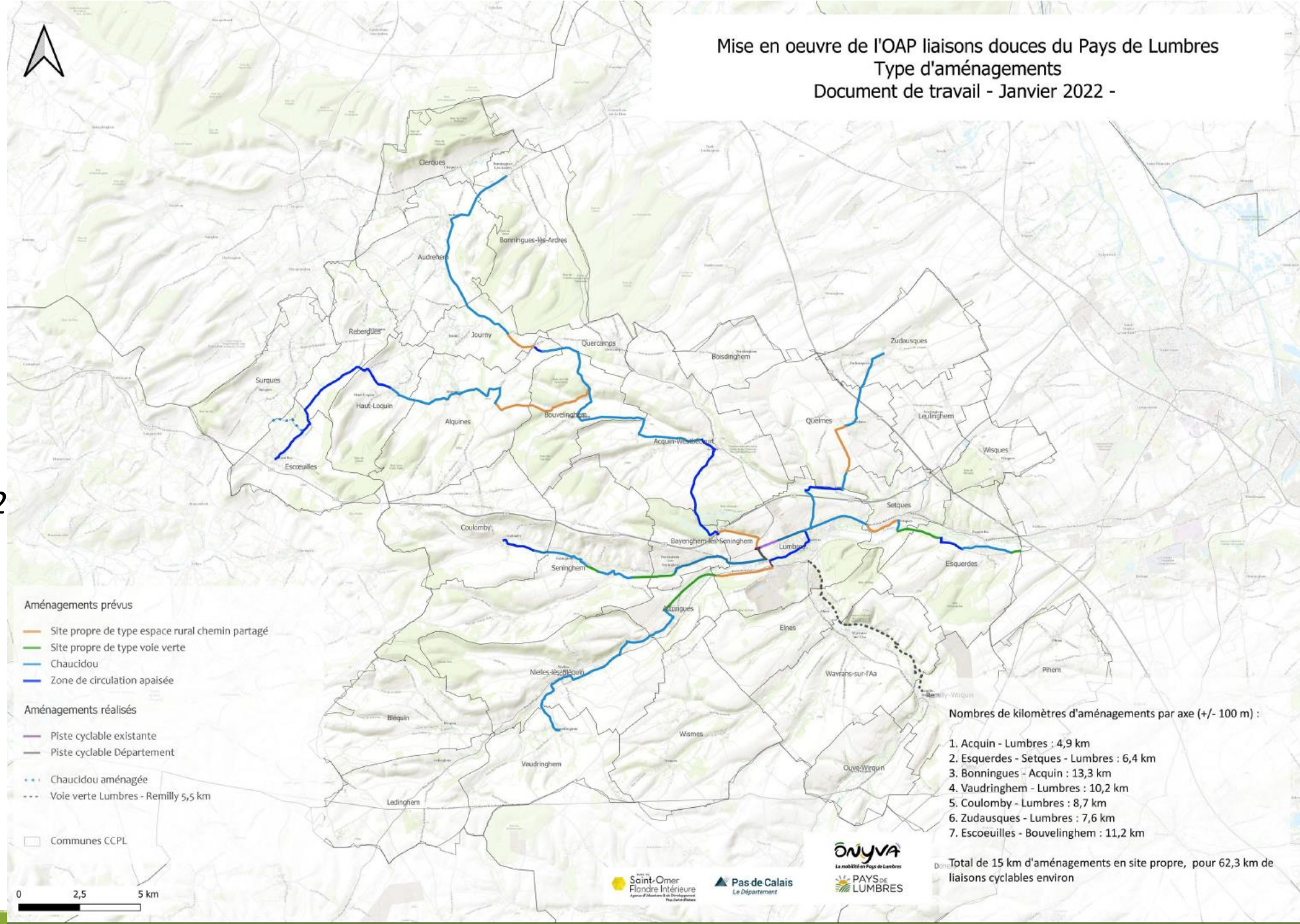
d'octobre 2022 à fin
2024

Financeurs :

Etat / Europe / Dpt 62
(80%)
CCPL (20%)

REALISE :

Axe Remilly-Wirquin /
Lumbres sur plus de 5 km
sur l'ancienne voie ferrée
Calais / Anvin



VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

ACTION 1 - OFFRIR DES AMÉNAGEMENTS QUALITATIFS EN FAVEUR DES PIÉTONS ET DES
CYCLISTES

INAUGURATION DE LA LIAISON REMILLY-LUMBRES LE 22/09/21



VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

ACTION 2 - S'INTÉGRER PROGRESSIVEMENT DANS UN SYSTÈME VÉLO EFFICACE – VOLET ANIMATION

- Animations avec les scolaires notamment dans le cadre du programme interministériel nommé « Savoir rouler à vélo » – Mise en place à la rentrée 2021 auprès de 3 classes / 4 classes en 2022-2023
- « Challenge de la mobilité » pour les ménages avec mise à disposition de vélos à assistance électrique pour changement des pratiques
- Animations toute l'année notamment pour la semaine européenne de la mobilité

3 EDITIONS DU CHALLENGE DE LA MOBILITE EN 2020, 2021 ET 2023

Une part modale vélo passée de 2,7% à 38,6%
(hors balades) soit 87,8 km en moyenne par
semaine et par famille



VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

ACTION 3 – S'INTÉGRER PROGRESSIVEMENT DANS UN SYSTÈME VÉLO EFFICACE – VOLET SERVICES

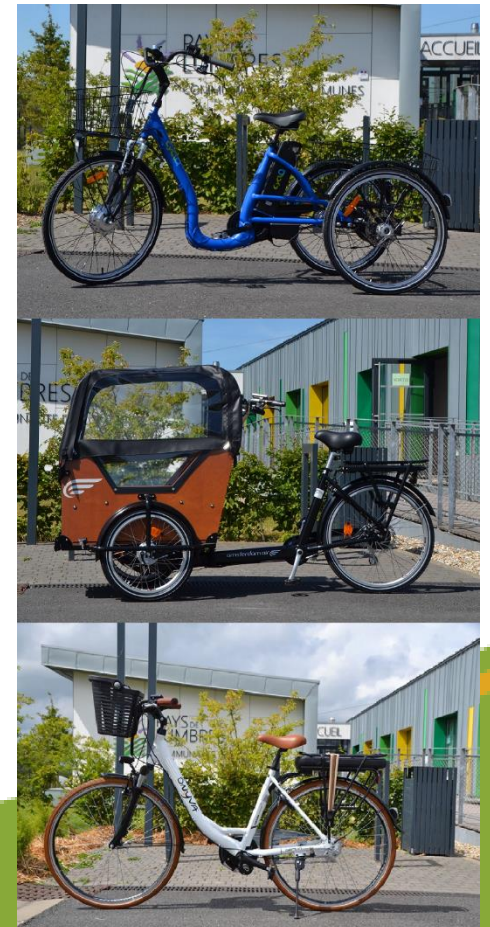
OBJECTIFS

Inciter aux changements de pratique vers des pratiques plus durables en déployant la location moyenne durée de VAE de plusieurs types et l'aide à l'achat pour les ménages

ETAT D'AVANCEMENT

- Achat d'une flotte de 31 vélos dont 2 triporteurs et 1 tricycle
- Expérimentation de la location moyenne durée pendant 2/3 mois
- Mise en place d'une aide à l'achat classique et PMR sans condition de ressource :
 - 20% du prix HT plafonné à 100€ pour un vélo mécanique et 250€ pour un VAE
 - Aide bonifiée PMR : 40% du prix HT d'un vélo adapté plafonné à 500€

=> **509 aides** versées pour près de **80 000 €** (depuis 2020)



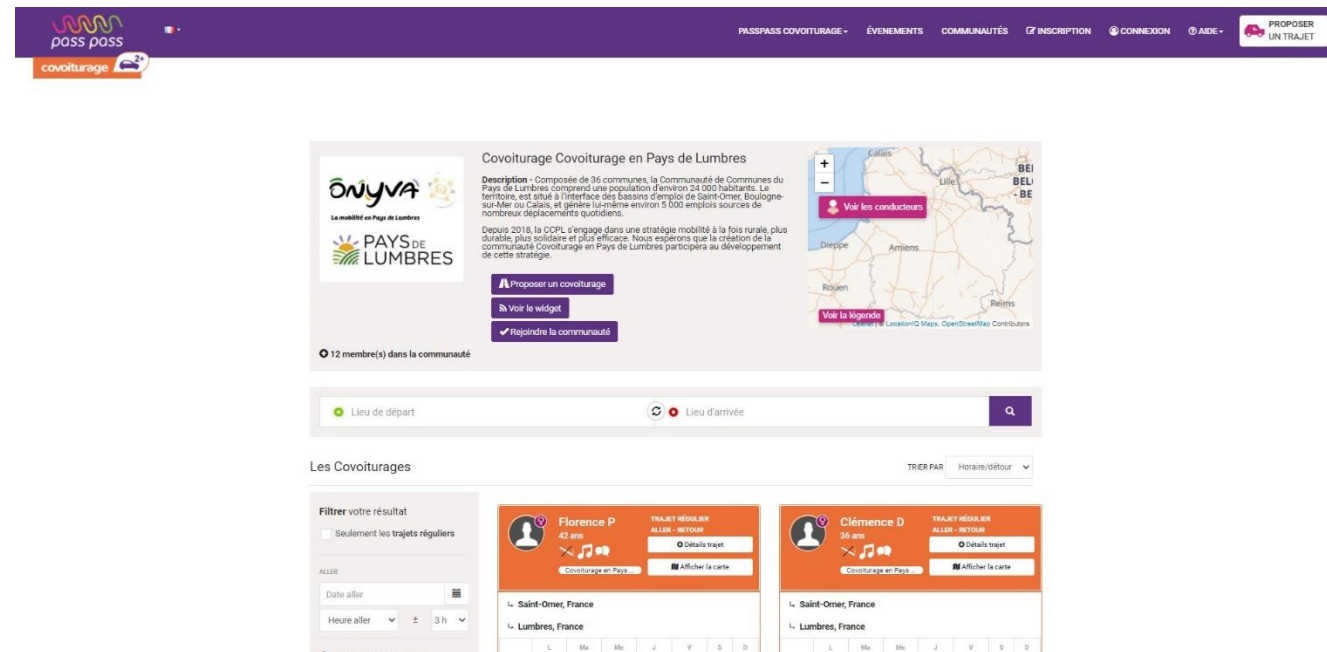
VOLET 2 – FAVORISER LA MOBILITÉ COLLECTIVE ET COLLABORATIVE

ACTION 4 – AMPLIFIER LES ACTIONS EN FAVEUR DU COVOITURAGE

- Objectif décliné dans le PCAET : création d'une Communauté « Pays de Lumbres » sur la plateforme régionale de mise en relation des covoitureurs PASS PASS COVOITURAGE en partenariat avec Hauts de France Mobilité

ETAT D'AVANCEMENT

- Signature de la convention en mars 2020
- Mise en place de la communauté en mai 2020
- Communication à développer – lien à faire lors d'évènements associatifs ou communaux

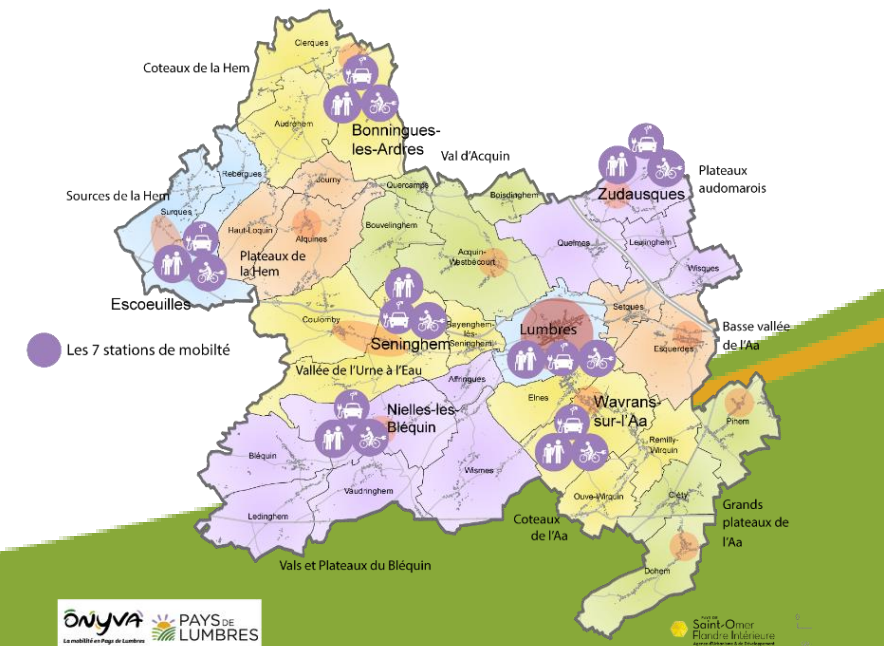


VOLET 2 – FAVORISER LA MOBILITÉ COLLECTIVE ET COLLABORATIVE

ACTION 5 – DÉPLOYER L'AUTOPARTAGE EN MILIEU RURAL ET ÉVOLUER VERS DES STATIONS DE MOBILITÉ

Implantation de 7 stations de mobilité sur les pôles de proximité du PLUI

- Développement des stations de Escoeuilles et Seninghem qui expérimentaient l'autopartage depuis 2018 avec ajout de vélopartage
- Implantation des stations complètes (autopartage et vélopartage) à Bonningues les Ardres, Wavrans-sur-l'Aa, Lumbres, Zudausques et Nielles les-Bléquin
- Inauguration en mai 2022
- 570 inscrits sur la plateforme – 1500 réservations en un an.



Le transport solidaire ou Transport d'Utilité Sociale (TUS)

Le principe :

Permettre aux **personnes isolées**, sans moyen de locomotion, d'accéder à la mobilité grâce à la solidarité de conducteurs **bénévoles**.

Destinations des trajets : courses, médecin, démarches administratives, famille, loisirs...

« C'est un service réconfortant qui crée du lien social »



Mise en place du service le 10 mai 2021

78 bénéficiaires de tous âges en 2022

10-12 bénévoles

1696 trajets en 2022 pour un total de **31 771 km**, soit une moyenne de **19 km** par trajet

Principaux motifs : emploi (32%), école-formation (13%), médical (19%), courses (15%)

